

Gestion des absences dans l'élaboration de la paie.

Toute absence, quelle qu'en soit la raison ou l'origine, justifiée ou pas... a des impacts en matière de paie. Les absences doivent être traduites correctement sur le bulletin de paie étant donné les enjeux financiers pour le salarié et l'employeur mais aussi pour éviter tout risque de contentieux. Cette formation vous permet de faire un point complet sur la gestion des absences en paie, y compris les arrêts de travail dérogatoires, la loi de financement de la SS 2022 en ayant maintenu les effets.

OBJECTIFS :

1/ Maîtriser la gestion des absences lors de l'élaboration de la paie

2/ Bien connaître les conséquences des différentes absences sur la rémunération pour établir la paie des salariés concernés

PUBLIC :

RRH, Gestionnaire de l'administration du personnel, Gestionnaire paie, Toute personne amenée à occuper une fonction au sein d'un service paie



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter
notre calendrier

PREREQUIS :

Aucun prérequis. Une connaissance en droit du travail permet de mieux atteindre les objectifs

PROGRAMME :

La notion de suspension du contrat de travail:

- Absences liées à l'exercice de fonctions publiques, syndicales ou collectives,
- Suspensions liées à l'état de santé du salarié,
- Suspensions liées à la situation familiale du salarié,
- Suspensions liées à l'exécution d'obligations légales du salarié,
- Suspensions pour convenance personnelle du salarié,
- Suspensions du fait de l'employeur,
- Suspensions liées à la formation professionnelle,
- Congés payés...

Les conséquences juridiques des différentes absences:

- Suspension de certaines obligations,
- Maintien du lien contractuel,
- Suspension et durée de la période d'essai,
- Suspension et préavis,
- Incidence sur la rupture du contrat,
- Suspension du contrat à durée déterminée...

Les différentes méthodes de gestion des absences (le décompte des absences)

Cas particuliers

Conséquences de la maladie, de l'accident du travail et de la maternité

- L'indemnisation par la sécurité sociale : calcul des indemnités, traitement social et fiscal,
- Les régimes légaux, conventionnels et contractuels de la garantie de ressources,
- La problématique du maintien de salaire : complément au net ou au brut, CSG et CRDS, prélèvement à la source...
- Temps partiel thérapeutique, cure thermale...
- L'intervention d'un organisme de prévoyance,
- Les arrêts de travail dérogatoires covid 19.

Conséquences des congés payés sur la pratique de la paie :

- Période de référence, prise du congé, décompte du congé,
- Indemnités de congés payés...

Méthode et moyens pédagogiques :

- Réflexion et échanges d'expérience,
- Mise à disposition de ressources pédagogiques,
- Exposés – Débats.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours de cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.